

## POUR UNE ASSOCIATION ARBORICULTURE — ELEVAGE

Par M. Michel BENOIT-CATTIN

Tous les techniciens qui parcourent les plaines littorales algériennes sont frappés par le mauvais entretien des vergers : ceux-ci sont dans l'ensemble envahis par une « mauvaise herbe » abondante.

Ils en tirent aussitôt la conclusion que les façons culturales sont insuffisantes, mal conduites etc... Conclusion qui a d'ailleurs été retenue par le Plan Quadriennal. Mais cette attitude réflexe est en contradiction avec les exigences du développement agricole recherchant une intensification de la production. Quel que soit le sens donné à ce terme d'intensification, vouloir s'acharner à détruire cette ressource naturelle rare qu'est l'herbe à grand renfort de travail mécanique toujours coûteux est certainement une erreur pour ne pas dire une absurdité. En effet tout le monde sait que « l'extension des cultures fourragères conditionne la réussite de la politique de développement des élevages bovins et ovins » (Plan Quadriennal - Rapport sur le secteur agricole p. 43). Pour cela le Plan prévoit la classique association culture-élevage dans les régions céréalières avec sédentarisation du troupeau ovin. Il est également prévu (p. 70) la création d'une zone d'embouche dans les régions où la pluviométrie est supérieure à 500 mm. Cette embouche doit intéresser les broutards (125.000 de plus chaque année soit 500.000 en 1973) et les brebis de réforme.

L'intérêt d'une association arboriculture - élevage n'est même pas évoqué. Cela n'est pas surprenant et correspond à une mentalité « héritée » car il n'y a pas que les structures agraires qui sont héritées, il y a aussi les structures mentales. Est-il besoin de rappeler que l'arboriculture, surtout irriguée, était le type de l'agriculture capitaliste coloniale alors que l'élevage ovin était du domaine des « activités traditionnelles » et qu'aucune complémentarité entre les deux n'était pensable.

Admettons que l'idée d'association arboriculture-élevage ne soit plus rejetée à priori, nous allons rappeler quelques données statistiques globales montrant que cette pratique peut libérer des ressources quantitativement non négligeables.

Nous avons dressé un tableau récapitulatif des surfaces mobilisables. Dans ce tableau nous avons retenu les distinctions secteur socialiste - secteur privé et irrigué - non irrigué car elles correspondent à des modalités organisationnelles et techniques différentes au niveau de la diffusion de l'association arboriculture élevage.

Nous avons fait figurer les surfaces en figuiers car si elles doivent être exclues dans une perspective de pâturage direct du fait du port des arbres elles sont relativement peu importantes. Il faudrait aussi tenir compte de l'âge des plantations mais on sait que ce dernier est malheureusement plutôt trop élevé.

Ces chiffres sont issus des brochures « Statistique Agricole » n° 2, Janvier 1967 et n° 5, Juin 1968.

	Ensemble des vergers			Figuiers		Agrumes	
	Total	Sec	Irrigué	Sec	Irrigué	Sec	Irrigué
Secteur Socialiste	79495	23170	56325	915	155	885	39850
Secteur Privé	53035	38200	14835	15895	2185	690	6820

Si l'on admet qu'un hectare de verger irrigué peut fournir 4000 UF par an et qu'un ovin en consomme 400, chaque hectare irrigué peut alimenter 10 ovins pendant une année.

Soit : Pour le secteur socialiste 56.170 hectares utilisables = 560.000 Ovins.

= 125.000 secteur privé 12.650 » »  
T. 685.000

Les vergers irrigués pourraient donc nourrir durant chaque année de l'ordre de 685.000 ovins !

Cet ordre de grandeur devrait suffire à décider la généralisation de la méthode mais nous tenons cependant à en évoquer certains autres aspects.

Les façons culturales visant à la destruction de l'herbe sont supprimées alors qu'il deviendra encore plus intéressant

d'augmenter la fumure (modifiée en conséquence) et de mieux conduire l'irrigation (elle aussi adaptée).

La croissance de l'herbe sera contrôlée par la dent des animaux ce qui se traduira par une amélioration de la teneur en matière organique du sol avec en plus apport direct d'un fumier de la plus haute valeur fertilisante.

Enfin le gardiennage d'un troupeau permanent de 685.000 têtes est susceptible d'occuper de façon directement productive un nombre non négligeable de chômeurs ruraux ou de gardiens de domaine.

Nous insisterons pour terminer sur le fait que cette méthode est immédiatement productive, les aménagements des techniques (fumure, irrigation) n'étant pas une condition nécessaire à sa diffusion ce qui n'est absolument pas le cas de l'association céréaliculture-élevage qui implique la généralisation préalable d'un assolement quadriennal.

